

Cadres ayant une incapacité au Canada, 2019



Environ **3 femmes cadres¹** sur **500** présentaient au moins un type d'incapacité².



Environ **4 hommes cadres sur 500** présentaient au moins un type d'incapacité.

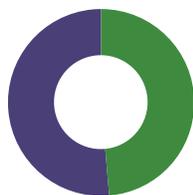
Les **femmes** cadres ayant une incapacité avaient tendance à être **plus jeune, en moyenne, que les hommes** cadres ayant une incapacité.



La majorité des cadres ayant une incapacité présentaient un seul type d'incapacité.

51,3 %

Un type d'incapacité



48,7 %

Deux types d'incapacité ou plus

Les cadres ayant une incapacité étaient plus nombreux, en proportion, dans le secteur de la **fabrication** que dans celui de la **finance**.



| | Finance | Fabrication | Gestion de sociétés et d'entreprises | Autres secteurs |
|-------------------------------|---------|-------------|--------------------------------------|-----------------|
| Avec une incapacité | 0,4 % | 1,2 % | 1,0 % | 0,8 % |
| Sans aucune incapacité | 99,6 % | 98,8 % | 99,0 % | 99,2 % |

Les incapacités les plus courantes étaient celles liées à la mobilité, lesquelles touchaient plus du tiers des cadres ayant une incapacité.



35,6 %
Mobilité



17,8 %
Santé mentale



15,1 %
Habillage



10,5 %
Élocution



7,8 %
Ouïe



13,2 %
Autres incapacités³

1. "Cadre" réfère à une personne qui occupe un poste de dirigeant ou qui siège à un conseil d'administration.
2. La situation vis-à-vis de l'incapacité des cadres est déterminée par le fait qu'ils reçoivent ou non le crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH), qui est déclaré dans le Fichier des familles T1. Pour qu'une personne soit admissible au CIPH, un médecin doit attester qu'elle présente une incapacité grave et prolongée dans l'une des neuf catégories d'activités quotidiennes, qu'elle a des limites importantes dans deux catégories ou plus, ou encore qu'elle reçoit des soins thérapeutiques pour soutenir une fonction vitale.
3. Pour protéger les renseignements personnels et la confidentialité des particuliers, les incapacités suivantes ont été regroupées sous « Autres capacités » : soins thérapeutiques essentiels, vision et alimentation.

Sources : Statistique Canada, Fichier des familles T1, 2019, et Loi sur les déclarations des personnes morales, 2019.

ISBN : 978-0-660-47662-9 | Numéro au catalogue : 11-627-M

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023